

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 15 juin 2021

No de dossier : 540603-37

Me Véronique Dubois, Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

OBJET:

- **DPCMÉER - Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1**
- **Dossier de la Régie : R-4152-2021**

Chère consœur,

La demande d'intervention de notre cliente Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** »), déposée à la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») le 28 avril 2021 dans le présent dossier (C-RTA-0002), a occasionné plusieurs échanges subséquents avec les représentants du Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») visant à circonscrire la portée de la version 1 de la norme CIP-012 faisant l'objet de la demande d'adoption et son application aux installations de RTA.

Plus particulièrement, RTA comprend de ses discussions avec le Coordonnateur que les exigences et l'application de la version 1 de la norme CIP-012 sont régies et encadrées par les modalités de l'*Entente définitive relative à la transmission de données d'exploitations confidentielles de RTA et à leur traitement par Hydro-Québec* qui a été signée par RTA et Hydro-Québec le 11 septembre 2020 et déposée dans le cadre du dossier R-4001-2017 (l'« **Entente définitive** »).¹ Essentiellement, et à titre indicatif seulement, les exigences de la version 1 de la norme CIP-012 prévoient que les données échangées entre les centres de contrôle de réseau (CCR) de RTA et d'Hydro-Québec TransÉnergie et Équipement doivent être cryptées à l'aide d'un *Virtual Private Network (VPN)*.

Puisqu'il n'y a pas d'autre enjeu résiduel lié à la mise en application de la version 1 de la norme CIP-012 à l'égard des installations de RTA et que le partage des coûts découlant du respect de ses exigences est déjà prévu dans l'Entente définitive, RTA informe la Régie qu'elle retire sa demande d'intervention dans le présent dossier.

¹ R-4001-2017 : Pièce B-0081.

RTA réserve ses droits d'intervenir à nouveau ou d'émettre tout autre commentaire si d'autres enjeux étaient soulevés par le Coordonnateur ou la Régie à l'égard des exigences, de l'adoption, de la mise en œuvre et de l'application de la version 1 de la norme CIP-012.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre D. Grenier', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Pierre D. Grenier
PDG/ld